

ELECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS 2014
14^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

NK
PARIS



**CES PROJETS
POUR LE 14^e,
MENONS-LES
*ensemble !***

Nathalie
KOSCIUSKO-MORIZET

Candidate dans le 14^e arrondissement

Nathalie Kosciusko-Morizet, 40 ans, est née à Paris et y a passé la plus grande partie de sa vie. Partie habiter en banlieue pendant plusieurs années avant de revenir s'installer dans le quartier Didot - Porte de Vanves, elle est mariée et mère de deux jeunes enfants.

Ingénieur de formation, elle s'est très rapidement spécialisée dans les questions d'Environnement et de Développement durable. En 2007, elle est ainsi nommée au gouvernement en tant que Secrétaire d'État à l'Écologie, et elle impulse à cette occasion la dynamique du « Grenelle de l'Environnement ».

Adepte des nouvelles technologies, elle devient ensuite Secrétaire d'État au Numérique de début 2009 à fin 2010. De 2010 à 2012, elle occupe enfin la fonction de Ministre du Développement durable.

En février 2013, elle annonce sa candidature à la mairie de Paris. Trois mois plus tard, les Parisiens la désignent comme candidate de l'Alternance à Paris lors de la première « primaire » organisée à cette échelle et ouverte à tous.

C'est dans le 14^e qu'elle choisit alors de se présenter en tête de liste, un arrondissement où elle vit avec sa famille.



Madame, Monsieur,

Chers habitants du 14^e arrondissement,

Il y a 6 ans, en mars 2008, le maire Pierre Castagnou prenait des engagements auprès de vous en tant que candidat. Malheureusement, il n'a pas pu les porter car il disparaissait quelques mois plus tard.

Or, de quoi s'aperçoit-on aujourd'hui ? Que son successeur désigné n'a pas cru bon de tenir ces engagements. Si bien qu'aujourd'hui, les sortants vous proposent... exactement le même programme qu'en 2008, puisque ces 6 années ont été perdues pour le 14^e arrondissement !

Je n'accepte pas cela. Avec mon équipe, nous avons voulu vous proposer un projet municipal précis, concret et financé. Élu, j'en ferai ma feuille de route et je l'appliquerai en mettant en avant la concertation, dont beaucoup d'entre vous m'ont dit avoir été privés ces dernières années.

Je m'engage à vos côtés pour les 6 ans à venir.

Je le fais avec des hommes et des femmes du 14^e, de toutes sensibilités, qui ont envie de voir changer les choses.

Qui ne veulent plus que le 14^e soit un arrondissement de plus en plus périphérique, à la traîne des décisions et des investissements de la mairie centrale.

Qui ne veulent plus voir disparaître l'identité des villages du 14^e, cette diversité qui fait son charme.

Ce projet, je vous propose de le réaliser ensemble.

Retrouvez toute l'équipe qui l'accompagne dans le 14^e en pages 25 à 31.

4 JUGEZ PAR VOUS-MÊME !

En 2008, des engagements ont été pris devant vous.
En 2014, ces engagements ont-ils été tenus par l'équipe sortante ?

Extraits du programme présenté par le PS en 2008

MONTPARNASSE	MONTSOURIS	PETIT MONTRouGE
 <p>CE QUE NOUS FERONS</p> <ul style="list-style-type: none">• Réaménagement du parvis de la gare Montparnasse et des voies adjacentes• Requalification de la rue de la Gaîté, du square et de la place Gaston Baty• Installation, à titre expérimental, d'une antenne de l'office du tourisme• Réalisation d'une maison-relais pour personnes en difficulté boulevard Edgar Quinet• Création d'un « chemin » de sculptures sur l'allée Georges Besse, boulevard Edgar Quinet• Création d'un parcours de découverte artistique et culturelle• Poursuite de la requalification des contre-allées du boulevard Raspail• Reconversion du site de Saint Vincent de Paul en éco-quartier : logements sociaux, équipements publics et médico-sociaux, espaces verts...• Ouverture d'une crèche dans le secteur Daguerre• Création d'un centre d'hébergement et d'une maison-relais pour sans-abri avenue de l'Observatoire	 <p>CE QUE NOUS FERONS</p> <ul style="list-style-type: none">• Réaménagement de la place Jules Henaffe et extension du square• Acquisition et restauration du site de la Ferme de la Tombe Issoire : réalisation de logements sociaux et d'un équipement culturel de proximité• Création d'une Antenne Jeunes dans le quartier de la Sibelle• Correspondants de nuit dans le quartier de la Sibelle pour préserver la tranquillité publique• Réduction du bruit et des vibrations dans les logements donnant sur les voies du RER• Aménagement d'un parcours sportif, reconstruction du kiosque à musique, réfection des allées et extension des horaires d'ouverture du parc Montsouris• Instauration d'une zone limitée à 30 km/h dans le secteur du parc	 <p>CE QUE NOUS FERONS</p> <ul style="list-style-type: none">• Aménagement de la Porte d'Orléans : réaménagement de la place du 25 août 1944 ; projet de couverture partielle du périphérique...• Rénovation du centre sportif Elisabeth• Création d'une crèche de 60 places boulevard Jourdan• Réalisation d'un programme de 520 logements sociaux et étudiants boulevard Jourdan• Implantation d'un marché alimentaire boulevard Jourdan• Ouverture d'un espace de loisirs et d'activités pour les seniors boulevard Jourdan• Réhabilitation de la gare de Montrouge• Création d'un centre socio-culturel• Création d'une promenade verte et de jardins partagés sur l'emprise de la « petite ceinture de chemin de fer »• Construction d'une maison-relais pour femmes en difficultés et de 20 logements sociaux rue Morère• Réaménagement de l'avenue du Général Leclerc en axe « civilisé »• Rénovation des écoles Antoine Chantin, Sévero et Boulard• Restructuration du collège Alphonse Daudet
 <p>PLAISANCE PORTE DE VANVES</p> <p>CE QUE NOUS FERONS</p> <ul style="list-style-type: none">• - Programme de réussite éducative - pour les écoliers et les collégiens	<ul style="list-style-type: none">• Création d'un jardin public et d'un équipement intercommunal sur la couverture du périphérique• Reconstruction de l'école Alain Fourier• Extension du dispositif des correspondants de nuit Porte de Vanves• Création d'un internat pour lycéens rue des Camélias• Reconversion de Broussais : réalisation d'un centre culturel, d'un établissement pour personnes âgées dépendantes, de logements sociaux ; relogement du centre social• Renforcement des « maraudes » d'assistance aux sans-abri, construction de centres rues des Thermopyles et Bénard	<ul style="list-style-type: none">• Programme de 10 logements sociaux rue de Plaisance et de 13 logements pour personnes handicapées rue Vercingétorix• Création d'une aire de jeux pour les 7-12 ans square des Suisses• Réaménagement de la place « de la Fontaine », 141-145 rue Raymond Losserand• Création d'un lieu d'animation et de spectacles, 105 rue Raymond Losserand• Création d'une ligne de bus de quartier• Rénovation de l'école Pierre Larousse• Réfection des rues du Château et Pernety

Avec Nathalie Kosciusko-Morizet,
si des engagements sont pris, ils seront tenus.

ENSEMBLE, REDONNONS AU 14^e ARRONDISSEMENT LE SOUFFLE ET LA PLACE QU'IL MÉRITE !



A l'échelle de Paris, des grands travaux ont été menés ces dernières années. Des réaménagements ont été proposés, qu'on les aime ou non. Des équipements publics ont été créés, qu'ils fonctionnent bien ou mal.

Mais dans le 14^e, **quels nouveaux projets de grande envergure avez-vous vu éclore en l'espace de 6 ans ?** La réponse est simple : aucun. Tout ce qui a été fait était lancé avant 2008 (le tramway, la couverture du périphérique à la Porte de Vanves, Broussais, le « quartier vert »...), et rien de ce qui a été initié depuis n'a été achevé. Le mandat 2008-2014 aura été un mandat de transition, d'attente.

Mais le 14^e ne peut plus attendre ! Il est grand temps de redonner du souffle à cet arrondissement, dont les habitants contribuent autant que les autres (par leurs impôts locaux) mais ne bénéficient pas d'autant d'attention et de services que leurs voisins parisiens.

Si nous portons ensemble de grands projets, nous pouvons changer cela.

> ABOLIR LA FRONTIÈRE DU PÉRIPHÉRIQUE POUR REDYNAMISER NOS PORTES

Pour mettre fin au repli de l'arrondissement sur lui-même et lui donner toute la place qu'il mérite dans le futur Grand Paris, nous lancerons la couverture du périphérique sur deux nouvelles portions : entre la Porte Didot et la Porte de Châtillon sur une longueur de 450 mètres, et entre la Porte de Châtillon et la Porte d'Orléans sur une longueur de 680 mètres.



Il ne s'agira pas d'en faire un espace désert comme on a pu le connaître par le passé, mais d'exploiter pleinement cet espace en lui affectant un véritable usage. Sur les anciens talus, de nouveaux logements seront bâtis et destinés au logement intermédiaire ainsi qu'à l'accession à la propriété. Cela créera une mixité sociale là où elle n'existe quasiment plus aujourd'hui.

La construction de ces logements permettra de financer le coût de la couverture, qui améliorera les conditions de

vie (bruit et qualité de l'air) des habitants des logements situés de l'autre côté des équipements sportifs et scolaires et des espaces verts actuels. La couverture en elle-même accueillera des espaces publics de qualité, ouverts sur le quartier, traités en parc paysager mais aussi en équipements sportifs. De nouveaux terrains de sport y verront le jour pour augmenter les capacités du stade Didot et du stade Jules Noël, aujourd'hui insuffisantes.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?



MONTPARNASSE : UN SECTEUR À REPENSER

Au-delà du seul aspect de circulation, le secteur de la gare Montparnasse doit faire l'objet d'une profonde mutation. Les bâtiments qui composent l'ensemble sont partagés entre de nombreux copropriétaires, à qui il reviendra de se mettre d'accord sur un projet, mais la Ville doit s'en mêler. Dans tous les cas, le statu quo n'est pas une option valable, et nous procéderons à la rénovation du parvis, qui est aujourd'hui un espace inadapté.

> LE QUARTIER SAINT-VINCENT DE PAUL, CITÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

A l'emplacement de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul, fermé en 2011, nous créerons un nouveau quartier dans le respect de son environnement : à l'ouest les hauts-lieux artistiques de Montparnasse, et à l'est l'excellence scientifique de l'Observatoire et de Cochin. **Alors que le 14^e n'a bénéficié d'aucun équipement structurant pendant toutes ces dernières années, nous voulons donc y fonder une « cité des Arts et des Sciences ».**



VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?



Sur 3,4 hectares, le projet d'aménagement inclura des équipements publics de qualité : un nouveau bâtiment pour le Conservatoire du 14^e, un auditorium de grande capacité, un espace dédié aux familles et aux adolescents pour redécouvrir arts et sciences de façon ludique, ainsi qu'un gymnase et une crèche.

Dans les bâtiments conservés le long de l'avenue Denfert-Rochereau, des résidences d'accueil dédiées aux chercheurs, aux enseignants et aux artistes trouveront place. Des ateliers d'artistes seront également prévus côté rue Boissonnade.

Environ 550 logements seront construits, en respectant les hauteurs propres au quartier : des logements intermédiaires ouverts à la location et à l'accession encadrée à la propriété, des logements d'étudiants et logements sociaux (environ 28 %). De nouveaux commerces de proximité s'étendront sur 2 000 m², parmi lesquels un café associatif.

Enfin, nous mettrons tout en œuvre pour obtenir le maintien de la Fondation Cartier, qui souhaite aujourd'hui quitter le 14^e faute de solution, en prévoyant son extension sur le site dans un nouvel espace répondant à ses attentes.





> AUTOUR DE LA RUE LOSSERAND, UN SECTEUR PILOTE EN MATIÈRE D'ÉCOLOGIE URBAINE

Nous souhaitons faire de la rue Raymond Losserand et de ses alentours **un quartier pilote et exemplaire à l'échelle parisienne en matière de gestion urbaine moderne et respectueuse de l'environnement.**

Dans ce cadre, nous développerons un système de fluidification des circulations grâce à la gestion informatisée des feux et des stationnements. Un effort soutenu sera apporté aux questions de livraison. Avec les acteurs du quartier, nous travaillerons également sur la gestion et le tri des déchets, sur l'amélioration de leur collectes (modes, horaires, réduction des nuisances), tant pour les riverains que pour les passants et les commerçants.

Nous ouvrirons la possibilité, en lien avec les commerçants et leurs opérations d'animation commerciale, de réaliser des fermetures ponctuelles à la circulation.

Nous proposerons enfin des actions de sensibilisation renforcées auprès des écoles et collèges du quartier, sur les thèmes de l'énergie, de l'eau ou encore des circuits courts.

ENFIN UNE PASSERELLE VERS LE RER DEPUIS L'AVENUE REILLE

Depuis 15 ans, les habitants du nord du quartier Montsouris attendent la création d'une passerelle d'accès à la station de RER B « Cité Universitaire » à partir de l'avenue Reille. Initialement prévue, elle n'a jamais été réalisée alors même que son financement était assuré. Nous obtiendrons de la RATP la tenue de cet engagement, sur lequel la mairie sortante a fait une croix. Cela mettra fin aux interminables détours imposés aux habitants du quartier aux heures de fermeture du parc.



> AVENUE RENÉ COTY, UN MUSÉE VIVANT À CIEL OUVERT

Pour enrayer la perte de dynamisme de l'avenue René Coty, **nous transformerons sa partie centrale en « ramblas » dédiées aux arts plastiques, dans la droite ligne de l'héritage du quartier Montsouris.** Des expositions temporaires de sculpture ou de peinture, faisant appel à des artistes (notamment locaux) feront vivre l'espace en investissant les parterres, les bas-côtés... et même le sol lui-même. Un cheminement artistique mènera ainsi les amateurs depuis Denfert-Rochereau jusqu'au parc Montsouris.



> L'AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC, ENFIN RÉNOVÉE

Encore un engagement non-tenu, et pourtant tellement indispensable. Nous nous engageons à réaménager l'avenue du Général Leclerc au cours de ce mandat 2014-2020.

Nous prévoyons un réaménagement intégral, de la place Denfert-Rochereau à la Porte d'Orléans, divisé en deux tranches afin de limiter les nuisances de flux pendant le temps des travaux. Nous maintiendrons l'équilibre général entre trottoir et chaussée de Denfert-Rochereau à Alésia, et proposerons la suppression de la 6^e file de circulation entre Alésia et la Porte d'Orléans.



L'installation de technologies de gestion intelligente de la circulation (ainsi que sur l'avenue du Maine) permettra de mieux gérer les flux selon la situation réelle et de ne plus mobiliser des agents de circulation en permanence. Une meilleure prise en compte des deux-roues sera assurée, notamment aux embranchements, pour empêcher des accidents... et éviter qu'ils n'empruntent les trottoirs. Les emplacements de livraison et arrêts de bus seront réétudiés.

Nous mènerons surtout un travail important sur les trottoirs avec une végétalisation qualitative, l'amélioration de l'éclairage public, un travail avec les commerçants sur les questions de ravalement, d'enseignes... Le traitement des espaces mettra en valeur la circulation piétonne, et assurera le désencombrement des trottoirs.

Enfin, les traversées de l'avenue à pied, aujourd'hui délicates, seront retravaillées : meilleure accessibilité aux personnes handicapées, aux personnes peu valides et aux poussettes ; création de refuges piétons là où ils n'existent pas, et de traversées sécurisées à hauteur de la rue Daguerre, de la place Victor et Hélène Basch (qui aujourd'hui n'est en réalité pas une place mais un carrefour) et de la Petite-Ceinture.

Bref, une avenue où l'on ne doit plus rouler à 2 km/h en heure de pointe et où l'on ne peut plus rouler à 90 km/h en heure creuse. Une avenue où l'on peut se promener à pied, flâner agréablement devant les boutiques et traverser la chaussée en toute sécurité, quelle que soit sa mobilité.



> Sur le plan économique, le 14^e a pris du retard : il ne totalise que 3 % des entreprises parisiennes, et compte un taux d'activité inférieur à celui de l'ensemble de Paris. Afin de répondre à cette situation, nous proposons :

> Une meilleure gestion des locaux professionnels appartenant au patrimoine de la Ville de Paris et des bailleurs sociaux, et la possibilité de faire bénéficier de jeunes entrepreneurs de loyers compétitifs.

> Le développement de sites de co-working et le soutien à la création de pépinières d'entreprises, à l'image du projet actuellement porté par la Chambre de Commerce Franco-Portugaise à la Porte de Vanves.

> La création au sein de la mairie d'arrondissement d'un poste d'« ambassadeur » des entreprises et des artisans du 14^e, chargé de favoriser leur implantation, de mettre en avant leurs réussites et leurs savoir-faire, et de les accompagner dans leurs démarches (demandes de subventions notamment).

> L'aide à la mise en réseau d'entreprises, notamment pour la promotion de l'éco-conception (en faisant en sorte par exemple que les déchets des uns deviennent les ressources des autres).

> Le recentrage des missions de la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi du 14^e sur son rôle fondamental d'aide à la recherche d'emplois.



> La création de Forums trimestriels pour l'emploi, à l'échelle de l'arrondissement, associant aussi bien les grands groupes publics et privés que les PME en recherche de nouveaux collaborateurs.

> Le lancement d'une plate-forme dématérialisée pour aider les jeunes de l'arrondissement dans leurs recherches d'apprentissages et de stages diplômants en entreprise, premiers pas décisifs dans le monde professionnel.



> Dans l'arrondissement, les secteurs commercialement en péril sont nombreux et connus, l'exemple le plus évident étant celui de la rue d'Alésia, ancienne « rue des grandes marques à petits prix » dont les rideaux se baissent les uns après les autres. Pour lutter contre cet état de fait, nous proposons :

> Un interlocuteur municipal unique, en lien direct avec les commerçants et les associations qui les représentent. Il saura déployer les moyens d'action de la Ville : préemption-attribution de locaux artisanaux et commerciaux, suivi rigoureux et égalitaire des droits de terrasse, réflexion sur les jours et horaires d'ouverture, renforcement des dispositifs de sécurité...

> Un meilleur accompagnement des associations de commerçants existantes, notamment financier : ces structures ne peuvent pas se permettre d'attendre un an avant de toucher les subventions annoncées.

> L'incitation et le soutien, tant humain que matériel, pour permettre aux secteurs ne disposant pas d'une association de commerçants de s'en doter ou d'intégrer l'une des existantes.

> La relance d'une dynamique rue d'Alésia, avec la création d'une « signature commerciale », un accompagnement marketing et des efforts de signalétique (notamment sur la question du stationnement).

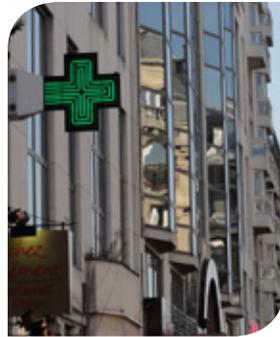
> L'insertion dans un nouveau plan « Vital'Quartier » de secteurs ciblés comme la rue de la Tombe Issoire, la rue de l'Ouest et la partie de l'avenue du Général Leclerc située entre Alésia et la Porte d'Orléans, afin de protéger les commerces encore existants et de réussir à attirer de nouveaux magasins de proximité.



> La consultation des habitants pour expérimenter, en semaine, des marchés d'après-midi et de soirée avenue Villemain et boulevard Jourdan. Il faut répondre à la désaffection des clients et des marchands, et relancer l'attractivité de ces deux marchés menacés.

> Le réaménagement du centre commercial Gaîté en renforçant l'offre commerciale et la qualité d'accueil de la clientèle.

> Autrefois arrondissement le plus hospitalier de Paris, le 14^e a connu une réduction sérieuse de ses structures de soins sur la dernière décennie : Broussais, Saint-Vincent de Paul, Notre-Dame de Bon Secours, néonatalogie à l'Institut de Puériculture... La médecine de ville, tant du côté des généralistes que des spécialistes, connaît également une baisse d'effectifs sensible. Pour tenir compte de cette réalité, nous proposons :



- > Une aide à l'installation de cabinets de médecins pratiquant des tarifs sans dépassements d'honoraires et de cabinets d'infirmières, avec la mise à disposition à loyers encadrés de locaux dépendant du patrimoine de la Ville et de ses bailleurs.
- > L'évolution des actuels dispensaires médicaux en véritables centres de soins pluridisciplinaires ou proxy santé, permettant un exercice libéral moins isolé, une prise en charge coordonnée par plusieurs professionnels et des horaires d'ouverture étendus (8h-22h, week-end inclus).
- > Les professionnels de santé doivent pouvoir vivre à Paris : aujourd'hui, trop peu d'infirmières ou d'aides-soignants par exemple sont en mesure de s'y loger du fait de leurs revenus. Le fait d'exercer un métier de service aux Parisiens deviendra un critère d'attribution des logements sociaux disponibles.
- > Nous nous opposerons clairement à tout projet d'ouverture de salle de shoot, contrairement aux élus sortants qui souhaitent les développer dans Paris. Nous ferons prévaloir la politique de prévention, notamment auprès des plus jeunes, et la prise en charge hospitalière.

HANDICAP : RATTRAPER LE RETARD

Nous voulons relancer la politique d'accessibilité, pierre angulaire de toute politique globale en matière de handicap. Ainsi, nous doublerons le nombre d'écoles accessibles au cours de la mandature, et équiperons les piscines de l'arrondissement pour leur accueil. Nous exigerons de la RATP et du STIF la mise en accessibilité progressive des stations de métro.

Au-delà de l'accessibilité, il nous faut aussi travailler à une meilleure intégration des personnes en situation de handicap. Nous développerons des Forums pour l'emploi spécifiquement dédiés, lancerons des activités sportives dédiées aux handicapés (y compris adultes) en lien avec les associations locales, et nous accompagnerons les projets de rénovation et d'extension des établissements d'accueil, comme par exemple celui de la Maison d'Accueil Spécialisé Notre-Dame de Joye, avenue Denfert-Rochereau.

> Le 14^e dispose de formidables ressources de dynamisme, notamment grâce à son tissu associatif. Aujourd'hui, la culture et le sport ne sont pourtant pas valorisés comme ils le devraient, ni le patrimoine de l'arrondissement. C'est pourquoi nous proposons :

- > Un nouveau bâtiment pour le Conservatoire du 14^e, ainsi qu'un auditorium. Nous modifierons aussi les modalités d'inscription au Conservatoire, aujourd'hui inéquitables.
- > La défense de notre patrimoine en nous opposant de façon totale à toute dégradation des carrières souterraines classées de Port-Mahon, rue de la Tombe Issoire. Nous achèverons, enfin, les travaux de rénovation du clocher de l'église Saint-Pierre de Montrouge.
- > Un meilleur accueil des visiteurs des Catacombes place Denfert-Rochereau, en utilisant le pavillon d'octroi voisin et en proposant un espace d'attente adapté à l'affluence, quelles que soient les conditions météorologiques.
- > La création d'ateliers d'artistes dans le secteur de la porte de Vanves, afin d'aider les talents de l'arrondissement. Nous développerons un système de prix pour encourager les jeunes talents.
- > Le lancement d'un festival annuel de théâtre de rue et de spectacle itinérant, le long de la rue Vercingétorix, et le développement des festivités liées à notre histoire, comme la Saint-Yves. Nous préserverons aussi la course cycliste du 14^e, boulevard Edgar Quinet.
- > La construction d'un nouveau gymnase (ce qui n'est plus arrivé depuis 2005), dans le quartier Raspail. Nous réaliserons également la rénovation du stade Elisabeth, celle de la piscine Aspirant Dunand (trop souvent fermée pour raisons techniques), et la création de nouveaux espaces sportifs sur la couverture du périphérique entre la Porte Didot et la Porte d'Orléans.
- > La transparence dans l'attribution des créneaux et la tarification des infrastructures sportives : la plupart des associations n'ont pas les moyens de subir de nouvelles hausses des prix, surtout pour un service qui ne s'améliore pas (hygiène, accueil, sécurité...). Nous élargirons également les horaires d'ouverture, en permettant notamment d'aller à la piscine jusqu'à 22h le soir.





Vous l'avez tous constaté : **en l'espace de quelques années, les impôts locaux ont connu une forte hausse.** Cela s'est caractérisé de plusieurs manières, selon que vous êtes locataire ou propriétaire, particulier ou entrepreneur : augmentation de la taxe d'habitation, de la taxe foncière, des droits de mutation, de la taxe de balayage...

Sans même parler des autres recettes : **le nombre de contraventions de stationnement a littéralement explosé**, sans autre raison que celle de remplir les caisses municipales et alors que le personnel affecté à ces missions pourrait aussi, pour un certain nombre d'entre eux, se consacrer à la sécurité des Parisiens.

Pourtant, dans le même temps, **chaque Parisien a aussi vu grossir la dette de la Ville** : de 507 euros par habitant en 2001, elle a atteint 1 444 euros en 2013. Et malheureusement, cela n'est pas occasionné par des investissements ambitieux au service de Paris, mais bien par une simple question de fonctionnement municipal : 10 000 agents supplémentaires, 36 postes d'Adjoints au Maire de Paris, un absentéisme dont le coût est évalué à 200 millions d'euros...

**0 € D'IMPÔTS
SUPPLÉMENTAIRES
D'ICI À 2020**

VOUS VOULEZ EN
SAVOIR PLUS ?



Nous n'acceptons pas cet état des lieux, et il faut inverser cette tendance désastreuse.

Avec Nathalie Kosciusko-Morizet, l'engagement est clair :

IL N'Y AURA AUCUNE AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX DURANT LA DURÉE DU MANDAT.

**ENSEMBLE,
PRÉSERVONS L'ESPRIT
DE NOS VILLAGES DU 14^e !**



D'un lieu d'habitation, on attend beaucoup. Mais du 14^e, on attend encore plus. Une âme qui nous rattache à notre lieu de vie, à nos habitudes de quartier, au partage permanent avec une communauté construite en de nombreuses années ou en quelques mois à peine, pour les plus récemment arrivés.

Bref, un attachement sincère à l'esprit de nos villages. Cet esprit qui, malgré le prix des loyers, en dépit des soucis de transports ou de bien d'autres difficultés encore, nous a fait grandir et rester à Plaisance, choisir de déménager à Montparnasse ou à Montsouris, décider de vivre à Mouton-Duvernet ou à Saint-Jacques...

Vivre quelque part, ce n'est pas neutre. Vivre dans le 14^e, c'est adhérer à un projet collectif et aux valeurs qu'il met en avant : une certaine idée de l'environnement, le sens de la famille, le choix de la solidarité et du partage d'expériences.

C'est cet esprit de nos villages du 14^e, trop souvent menacé, que nous voulons vous proposer de défendre ensemble.

> Le constat est sévère en matière de politique du logement dans le 14^e : un net déséquilibre entre habitat social et habitat libre selon les quartiers, des chantiers de construction qui n'ont pas encore abouti alors qu'ils figuraient dans le programme 2008-2014 des élus sortants (Broussais, boulevard Jourdan, Saint-Vincent de Paul...). **La politique de rachat immobilier par la Ville d'appartements déjà occupés a fait gonfler les chiffres sans créer la moindre solution de logement supplémentaire et a même contribué à faire monter les prix. Le "taux de rotation" des logements sociaux n'a jamais été aussi bas, et ceux qui habitent déjà l'arrondissement éprouvent à juste titre le sentiment d'être délaissés dans l'ordre des attributions, pour des logements de moins en moins bien entretenus.**

> **Nous augmenterons le rythme de construction de logements**, notamment d'appartements familiaux destinés aux classes moyennes : logements intermédiaires, accession à la propriété... Nous exploiterons les opportunités foncières, comme le site Saint-Vincent de Paul et les espaces rendus constructibles lors de la couverture du périphérique.



> Nous voulons davantage de transparence dans l'attribution des logements sociaux. Nous créerons une commission composée d'habitants, tirés au sort chaque année et qui seront chargés de présélectionner les dossiers de demande de logement social. Les critères doivent être clairs et connus de tous, et un nombre de places plus important sera réservé aux agents qui exercent une mission d'intérêt général au service des Parisiens (infirmiers, enseignants, policiers...).

> Nous mènerons **un audit de vétusté et de non-conformité de l'habitat** en mobilisant notamment les bailleurs sociaux. Nous demanderons la réhabilitation immédiate des immeubles les plus dégradés. Le logement social doit être irréprochable sur le plan de la salubrité, de la qualité énergétique, de l'accessibilité et de la sécurité des personnes, notamment face aux risques d'incendies.

> Nous ne laisserons pas les fauteurs de troubles dégrader l'environnement du parc social, et nous exigerons la mise en œuvre de la réglementation autorisant leur expulsion. Ce n'est pas aux victimes des incivilités de déménager, mais bien à ceux qui génèrent les difficultés. De plus, nous défendrons le maintien des gardiens d'immeubles là où ils existent et, partout où c'est possible, leur retour là où ils ont disparu.

> Nous mettrons les bailleurs face à leurs responsabilités car la qualité du service rendu aux locataires a beaucoup trop baissé ces dernières années, notamment dans certains ensembles du square Renoir, de la rue Raymond Losserand, de la rue Pauly...

> **La sécurité est la première des libertés, et chacun doit se sentir libre de ses mouvements dans l'arrondissement sans avoir à craindre d'être agressé ou même simplement ennuyé. Tous les quartiers sont concernés, et seul un Maire qui s'empare de ce sujet, sans idée préconçue, peut obtenir des résultats. C'est pourquoi nous proposons, au cours de ce mandat :**

> **La création immédiate d'une police de quartier**, rattachée à la Ville de Paris, qui servira de base à la police municipale que nous souhaitons. Il est temps de réinstaurer le principe de l'ilotage, d'agents en tenue connus et respectés dans le quartier, ouverts au dialogue avec tous les habitants. Ils compléteront le travail du GPIS, dont nous étendrons le champ d'action à de nouveaux ilots.

> **Le développement de la vidéoprotection**, sur la voie publique et dans les espaces dépendant des bailleurs sociaux. Citons, parmi d'autres exemples, la rue Edmond Rousse, la rue de l'Eure, le square Henri Delormel, le bas de l'avenue du Général Leclerc, la rue de l'Ouest, le Moulin de la Vierge ou encore la rue de l'Amiral Mouchez.

> La mise en place d'un **contrat de sécurité d'arrondissement** fixant des objectifs clairs et des indicateurs précis de niveau de sécurité à atteindre, et une redéfinition de la mission du Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du 14^e, qui ne s'est jamais réuni au cours des deux dernières années.

> Un travail important sur la **qualité de l'éclairage public** ainsi que sur certains aménagements qui nuisent à la tranquillité des riverains, comme par exemple dans le haut de la rue Hyppolite Maindron.

> Une véritable **lutte contre la vente à la sauvette**, ainsi que contre la mendicité organisée grâce au rétablissement des arrêtés anti-mendicité agressive.

OBTENIR LE RETOUR DE LA POLICE BOULEVARD BRUNE

Face à la dégradation de leur sécurité dont témoignent les habitants du sud-ouest de l'arrondissement, nous souhaitons la réouverture dans cette partie du 14^e d'une antenne du commissariat de police. Dépôt de plaintes et démarches diverses pourront y être réalisées, mais ce doit être surtout un site à partir duquel des forces de police pourront se déployer très rapidement le long du boulevard Brune, de la rue Vercingétorix ou des rues voisines. Le site du 29 boulevard Brune, emplacement actuel du centre social Didot qui doit déménager à Broussais, sera réservé pour mener à bien ce projet indispensable.



> Ce n'est pas en créant un embouteillage permanent, ni en laissant se dégrader la voirie, que l'on règlera la question de la circulation et du stationnement à Paris. C'est pourquoi nous portons pour le 14^e un certain nombre de propositions concrètes :



- > Nous réhabiliterons les voiries trop endommagées, à l'image notamment du haut de la rue du Maine, de la rue du Château, ou encore de la rue de l'Ouest. Nous reviendrons sur les aménagements urbains du boulevard du Montparnasse, qui en font un axe dangereux pour tous ses usagers.
- > Nous installerons un système électronique de gestion des feux selon les flux de circulation, notamment sur les avenues du Général Leclerc (rénovée, voir en page 9), du Maine, Jean Moulin et Denfert-Rochereau, ainsi que sur les boulevard Raspail, Brune et Jourdan.
- > Nous maintiendrons le quartier vert autour de la rue de la Tombe-Issoire, tout en envisageant de consulter les habitants sur les sens actuels de chaque portion de voirie : un ralentisseur est parfois plus utile qu'un panneau de sens interdit.

- > Nous installerons un contrôle d'accès électronique (sur la base d'une liste de plaques d'immatriculation) réservé exclusivement aux riverains de la porte d'Orléans et du quartier vert, qui leur permettra d'utiliser la bretelle de sortie du périphérique débouchant rue du Professeur Hyacinthe Vincent.
- > Nous réinsérerons sur le marché locatif des places de parkings aujourd'hui inexploitées, situées dans des résidences privées ou sociales, et nous en développerons le partage par plusieurs utilisateurs. Il existe de nombreuses places qui restent vides en permanence.
- > Nous améliorerons la signalisation des stationnements publics existants. Nous construirons un nouveau parking public sur le site Saint-Vincent de Paul, également destiné à desservir la Fondation Cartier. Nous augmenterons l'espace consacré au stationnement des deux-roues, afin de rendre les trottoirs aux piétons.
- > Nous procéderons à une étude minutieuse des actuels emplacements de livraison, notamment villa Cœur de Vey, rue d'Alésia et rue du Château, afin de faciliter la vie des commerçants tout en réduisant les nuisances pour les riverains. Nous harmoniserons les usages en termes de passage, de livraison et de stationnement dans la partie piétonne de la rue Daguerre.



> Se sentir bien dans sa ville, cela passe par un environnement agréable, une politique écologique innovante et des modes de déplacement adaptés à chacun. Nous proposons donc :

- > Le développement de la « marchabilité » de l'arrondissement, avec un désencombrement des trottoirs qui doivent retrouver leur vocation première. Cela s'accompagnera de la création de liaisons douces avec les communes limitrophes, grâce à la couverture du périphérique.
- > Le traitement des pieds d'arbres situés le long des trottoirs, afin de faciliter le passage des piétons mais aussi la descente des bus. L'exemple le plus frappant est celui de la rue d'Alésia, avec la ligne 62.
- > L'amélioration de la signalisation au sol, et dans certains cas la modification du tracé, des pistes cyclables situées sur les trottoirs (haut de l'avenue Jean Moulin, boulevards Brune et Jourdan...), qui sont dangereuses à la fois pour les cyclistes et pour les piétons. En revanche, nous serons intransigeants sur la circulation des deux-roues sur les trottoirs.
- > La création de « brigades vertes », sous la responsabilité du Maire d'arrondissement, pour intervenir rapidement en matière de propreté. Les points habituels des dépôts sauvages (rue Maurice Ripoche ou rue du Moulin Vert par exemple) feront l'objet d'une surveillance accrue et leurs auteurs seront verbalisés.
- > Le travail, avec les copropriétés et les bailleurs, sur la gestion des bacs et leur ramassage (horaires, positionnement...) afin de limiter les nuisances, à l'image de la rue du Commandant Mouchotte.
- > La végétalisation d'un certain nombre d'espaces trop minéraux, alors même que leur aménagement est parfois récent : place Moro-Giafferi, place de Catalogne.
- > L'utilisation d'espaces aujourd'hui inexploités pour développer la production d'énergie renouvelable. Nous étudierons par exemple la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur une partie des 3 hectares du toit du réservoir de Montsouris.
- > L'éradication des perturbateurs endocriniens dans les crèches et les écoles, et une vigilance accrue par rapport à l'installation d'antennes près des lieux d'accueil de jeunes enfants.

LA PETITE-CEINTURE, UNE « LIGNE DE VIE » CYCLABLE

À l'échelle parisienne, la Petite Ceinture ferroviaire (entièrement désaffectée depuis 1993) sera transformée en une boucle cycliste intégrale et sécurisée. Celle-ci traversera intégralement le 14^e, tant dans sa partie découverte que dans ses tunnels réaménagés. Le parcours intégrera également de nouveaux jardins partagés.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS



> **Parce que chacun a sa place dans notre société, la mairie doit conduire une véritable politique de solidarité pour accompagner les plus fragiles et les aider à rebondir par eux-mêmes.**

- > **La création d'un réseau de volontaires** au service des personnes isolées et fragilisées, organisé par quartier, entre voisins, en lien avec les associations. Nombreux sont les Parisiens qui, disposant de quelques heures par semaine, souhaitent donner de leur temps au service des autres et ne savent pas aujourd'hui où s'adresser.
- > La tenue régulière de « **repas solidaires** » organisés par quartier, faisant appel à la générosité de chacun avec l'aide de la Mairie, à l'image du « **Nouvel an solidaire** » des conseils de quartier.
- > Le déménagement du centre social Didot dans ses nouveaux locaux à Broussais, et la réalisation des divers travaux de rénovation que nécessite le centre social Maurice Noguès.
- > **Le développement de nouveaux lieux de convivialité**, avec notamment la création d'un second café associatif sur le même modèle que le « **Moulin à café** » dans le quartier Pernety.
- > **La création dans le sud de l'arrondissement d'une « Maison de l'Entraide »**, destinées aux jeunes comme aux parents isolés ou aux seniors, interlocuteur privilégié pour être à l'écoute, dispenser des informations et une assistance administrative et juridique. Une permanence physique de nuit y sera assurée pour faire face à des cas d'urgence identifiée, comme par exemple les victimes de violences conjugales.
- > Un soutien renouvelé aux associations qui œuvrent dans le secteur « **Politique de la ville** », porte de Vanves, sur la base de véritables contrats d'objectifs et de moyens et au regard des actions qui sont réellement menées.

AGIR SUR LA QUESTION DES SANS-ABRIS

Depuis des années, la Mairie d'arrondissement assiste impuissante à l'augmentation du nombre de SDF dans les rues du 14^e. Rue d'Alésia, rue de la Tombe Issoire, avenue Denfert-Rochereau, avenue René Coty... les situations perdurent, malgré le formidable travail des différentes structures et associations locales. Pour la santé et la sécurité de ces personnes, et pour la qualité de vie des riverains, il faut agir.

En plus des solutions d'hébergement, nous créerons une structure d'accueil de jour proposant un service de domiciliation, de bagagerie et de laverie. Nous mettrons en œuvre un plan de réinsertion progressif par le travail à raison de quelques heures par semaine, pour celles et ceux que la rue a trop éloigné du monde de l'emploi. Nous développerons l'offre de soins psychologiques, seule solution pour certains qui fréquentent la rue depuis longtemps. Enfin, nous ferons intervenir la force publique aussi souvent que nécessaire pour déplacer les campements qui ne respectent pas les conditions d'hygiène et de sécurité indispensables au vivre ensemble.

> **Le loyer et la taille des appartements parisiens, l'inaccessibilité aux poussettes de certains modes de transport, le prix des activités ou encore la modification des rythmes scolaires mise en place par la mairie de Paris sont autant de difficultés que les jeunes parents de l'arrondissement rencontrent au quotidien. Sans parler, évidemment, de la difficulté à obtenir une place en crèche. Face à ce constat, nous souhaitons proposer des solutions :**

- > **Tout parent qui sollicite un rendez-vous dans le cadre d'un dossier de demande de place en crèche sera reçu en mairie** afin que son dossier bénéficie de l'écoute qu'il est en droit d'attendre. Aucune situation n'est semblable, et c'est le rôle d'une équipe municipale que d'être à la disposition de ses administrés.
- > **L'augmentation de l'offre de places en crèche et en halte-garderie municipales**, avec au moins trois projets : Broussais, boulevard Jourdan et dans le quartier Montparnasse-Raspail.
- > **L'extension des horaires des crèches municipales**, avec une fermeture réelle à 19h30, et le développement d'une offre associative de 7h à 22h.
- > Le soutien aux projets de crèches associatives et crèches d'entreprises, et la création d'un lieu dédié aux assistantes maternelles.
- > **Une évaluation sans concession de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires**, différenciée selon les âges (maternelle / élémentaire) et les quartiers (inégalité flagrante des ateliers proposés). En plus des éléments de chronobiologie, la question du contrôle de la qualification des personnels recrutés sera particulièrement mise en avant.
- > Un réinvestissement de la Mairie dans la mise en place d'études encadrées et d'aide aux devoirs, avec de véritables contrats d'objectifs à atteindre par les jeunes bénéficiaires.



- > Un effort d'encadrement à apporter aux questions de restauration scolaire (selon l'équipement des écoles), d'entretien et d'hygiène des écoles de l'arrondissement.
- > **La mise en place d'aménagements de sécurité aux abords des établissements scolaires**, notamment rue Jean Dolent et rue Leclerc, devant l'école du 190 rue d'Alésia et avenue Maurice d'Ocagne.

> **Notre arrondissement est riche de sa jeunesse. Pour aider les adolescents, les étudiants et les jeunes adultes à trouver leurs marques et à s'accomplir sans avoir à quitter le 14^e, il faut répondre à leurs attentes.**

- > **Nous accompagnerons la Cité Internationale Universitaire**, qui compte développer sa capacité en bâtissant 1 800 logements supplémentaires à destination des étudiants français et étrangers.
- > Nous redonnerons à l'immeuble du 61 boulevard Saint-Jacques sa vocation de résidence universitaire, la demande de logements étudiants étant forte dans l'arrondissement.
- > Nous redéfinirons les missions de **l'espace jeune « Le Miroir »**, boulevard Jourdan. La priorité sera donnée à l'accompagnement des jeunes pour préparer leur insertion professionnelle, et nous limiterons les nuisances (notamment sonores) lors des animations proposées.
- > Nous engagerons des travaux de remise en état dans les locaux du **centre d'animation Vercingétorix**.
- > Nous créerons, sur le site Saint-Vincent de Paul, un espace de découverte scientifique et artistique spécialement dédié aux adolescents, afin de développer leur curiosité dans ces domaines.
- > Nous élargirons l'offre de séjours de vacances pour les jeunes de l'arrondissement, et nous ferons la transparence sur leur attribution.



ANIMAUX EN VILLE : C'EST POSSIBLE !

L'intégration des animaux en ville, et notamment des chiens, est bénéfique et mérite d'être soutenue. Aujourd'hui, un espace canin existe square Jacques Antoine, à Denfert-Rochereau, où les chiens peuvent circuler en liberté. Nous proposons qu'un second espace canin voie le jour dans le sud de l'arrondissement, dans le cadre de l'aménagement de nouveaux espaces verts accessibles à tous (couverture du périphérique entre la Porte Didot et la Porte d'Orléans, aménagement de la Petite-Ceinture...).

Nous remettrons également en état les distributeurs de sacs à déjections canines, et nous nous montrerons vigilants sur la verbalisation effective des propriétaires qui ne respectent pas les règles de ramassage.

> **Il faut que tous les âges puissent vivre en harmonie dans l'arrondissement, à commencer par nos aînés. Quelle que soit leur mobilité, des solutions de logement, de déplacement et de loisirs doivent leur être consacrées.**

- > **Le soutien au maintien à domicile**, grâce au développement des services de téléassistance, de livraison de repas ainsi que de soutien aux aidants familiaux.
- > Le développement de l'offre de places en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), avec plusieurs projets au nord et au sud de l'arrondissement.
- > **La mise en place d'un système de navettes** desservant à la fois les résidences pour personnes âgées et des points d'animation (marchés, galeries commerciales, espaces de loisirs et salles de spectacle) ainsi que les cimetières de l'arrondissement pour ceux qui souhaitent se rendre sur la sépulture d'un proche.
- > Le développement d'ateliers numériques afin d'aider les seniors à apprendre le maniement des outils informatiques, qui peut constituer une réponse partielle à l'éloignement familial.
- > La mise à disposition de créneaux spécifiquement dédiés à la pratique des seniors dans les équipements sportifs de l'arrondissement, en lien avec l'Office du Mouvement Sportif et les clubs.
- > La création d'un nouveau club senior boulevard Jourdan, ainsi que d'une **guinguette saisonnière (avec concerts et piste de danse) dans l'enceinte du parc Montsouris**, près de l'emplacement de l'ancien Palais du Bardo détruit en 1991.

LA MÉMOIRE, LE DEVOIR DE TOUS

Le devoir de mémoire ne doit pas être réservé aux seuls anciens combattants, il nous faut le partager et le transmettre aux jeunes générations. Nous donnerons une plus grande importance aux célébrations nationales et nous y impliquons davantage les établissements scolaires de l'arrondissement. Des rencontres avec des anciens combattants seront organisées dans le cadre périscolaire, et nous les ferons participer au ravivage de la Flamme du Soldat Inconnu.



> Associer les habitants à la conduite des affaires municipales est aujourd'hui une nécessité. Des progrès ont été réalisés, il s'agit désormais de les concrétiser afin que chacun ait son mot à dire et puisse défendre les projets qu'il a à cœur.

- > Sans remettre en cause l'organisation actuelle des conseils de quartiers, nous en réaliserons un audit. En effet, la participation réelle des habitants et la qualité du travail réalisé au cours de ce mandat est très différente d'un quartier à l'autre. Nous en rendrons les conclusions publiques afin de tirer l'ensemble des conseils de quartier vers le haut.
- > Nous refuserons d'intervenir, comme cela s'est produit par le passé, pour indiquer aux conseils de quartier les projets que la Mairie d'arrondissement souhaite voir financés par leur budget réservé. Cela va à l'encontre même du principe de ces budgets destinés aux initiatives du conseil.
- > Nous proposerons aux habitants de s'associer à la **définition de la programmation des équipements culturels publics** ou de la politique événementielle de l'arrondissement, au travers d'ateliers participatifs.
- > Nous redynamiserons le **Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement** (CICA) pour en faire une véritable instance de concertation sur la vie locale.
- > Dans un souci de transparence, et contrairement aux usages actuels, nous assurerons la **diffusion du conseil d'arrondissement du 14^e sur le site internet de la mairie**, en direct et en différé.
- > Nous renforcerons l'information des habitants sur la vie de l'arrondissement, notamment par l'intermédiaire du journal municipal (qui n'est plus paru depuis plus de 7 mois).

UNE MAISON DE LA VIE CITOYENNE

Nous créons, dans l'ancienne gare du Petit-Montrouge située avenue du Général Leclerc, une « maison de la vie citoyenne » qui permettra à chacun de se renseigner sur tous les projets et actions menés par la Municipalité, de faire part de ses remarques et propositions sur tous les domaines de la vie locale, mais aussi de rencontrer les élus municipaux dans le cadre de permanences régulières.



Un projet tel que celui que je vous propose ne se fait pas seul. Pour le mener à bien, j'ai constitué une liste d'habitants du 14^e arrondissement, investis dans la vie de leur quartier et prêts à s'engager au service de leurs concitoyens.

Certains sont membres de partis politiques, d'autres ne le sont pas. Certains ont déjà été élus de l'arrondissement, d'autres se présentent pour la première fois.

Tous en tout cas partagent la même envie : redonner au 14^e arrondissement le souffle et la place qu'il mérite, tout en préservant l'esprit de nos villages. A leurs côtés et avec votre soutien, nous mettrons en œuvre ce projet, ensemble.

Nathalie Kosciusko-Morizet

2. Éric AZIÈRE

Âgé de 58 ans, il habite la rue Raymond Losserand depuis 9 ans et le quartier Pernety depuis 19 ans. Ancien directeur de l'information de Radio Montmartre, il a également travaillé dans le domaine des études d'opinion. Candidat aux élections européennes de 1989 sur la liste menée par Simone VEIL, il a déjà été par le passé élu de Paris. Homme du Centre, proche collaborateur de François BAYROU et Marielle de SARNEZ depuis 1995, il a œuvré depuis plus d'un an au rapprochement du Modem et de l'UDI au sein de l'Alternative.



3. Marie-Laure DAUCHEZ

Âgée de 51 ans, mariée et mère de 4 enfants, elle a habité près de Port-Royal puis rue Pernety depuis 5 ans. Après une carrière d'avocate et plusieurs années en tant qu'expatriée sur le continent asiatique, elle est consultante en organisation et management des entreprises, et enseigne le droit à l'Université Paris 2 Assas. Elle se présente pour la première fois à une élection, et n'est membre d'aucun parti politique.



4. Stéphane FERTIER

Âgé de 44 ans, marié et père d'un enfant, il habite depuis 2001 rue Liard, dans le quartier Montsouris - Dareau. Il est avocat au Barreau de Paris et enseignant à l'École de Formation du Barreau de Paris. Il est très investi dans le domaine associatif, tant dans le secteur du droit qu'auprès d'associations de parents adoptifs. Membre du bureau du Conseil de quartier, il est aussi président de l'association « Collectif Montsouris » qui défend depuis 2001 la qualité de vie des riverains du parc. Il est aussi membre de l'UMP, dont il siège au comité depuis 4 ans. **Il deviendra Maire du 14^e arrondissement si Nathalie Kosciusko-Morizet est élue Maire de Paris.**



5. Chantal MERCHADOU

Âgée de 66 ans, elle habite rue de l'Ouest depuis 36 ans. Récemment retraitée, elle a effectué toute sa carrière dans l'administration du Développement durable et du Tourisme. Elle est Officier de l'Ordre National du Mérite, et préside l'association « Vivons Mieux à Montparnasse et Alentours ». Elle figurait sur la liste de la droite et du centre dans le 14^e en 2008, et était candidate suppléante aux élections législatives 2012 face à Pascal CHERKI. Ancienne vice-présidente de Génération Ecologie, elle appartient au Nouveau Centre et siège au Conseil national de l'UDI.



6. Bertrand LESAIN

Âgé de 32 ans, il habite avenue Jean Moulin depuis 8 ans. Directeur d'un institut de formation professionnelle, il enseigne également à l'Université Paris 13 Villetaneuse. Il était le rédacteur-en-chef du magazine local « Village(s) 14 ». Depuis 2008, il est membre élu du comité de l'UMP dans le 14^e. La même année, il figurait déjà sur la liste présentée par la droite et le centre lors des élections municipales dans le 14^e arrondissement.



7. Catherine CHEVALLIER

Âgée de 53 ans, elle habite rue Asseline depuis quarante-et-un ans. Mariée et mère de trois enfants, elle travaille dans le domaine du financement de projets Outre-mer au sein d'une institution financière publique. Chevalier de la Légion d'Honneur, elle est aussi membre du Conseil de quartier Pernety. Conseillère nationale de l'UMP représentant le 14^e, elle était déjà candidate aux élections municipales de 2008 sur la liste de la droite et du centre.



8. Félix de VIDAS

Âgé de 25 ans, il a habité toute sa vie à deux pas du boulevard du Montparnasse. Il y a trois ans, après différentes expériences dans le milieu financier et bancaire, il s'est établi rue de la Sablière où il a fondé un institut d'apprentissage de la langue chinoise pour les entreprises et les particuliers. Diplômé de l'Université Paris 9 Dauphine et de l'ESSEC, il a été représentant étudiant auprès des instances universitaires. Membre de l'UMP, il est candidat à une élection pour la première fois.



9. Isabelle ISAAC HO-TIN-NOÉ

Âgée de 46 ans, née à Paris de parents originaires des Antilles, elle est mère d'un enfant et habite dans le quartier Pernety depuis 2009, après avoir vécu rue Dareau et rue Emile Dubois. Diplômée d'un doctorat en chimie organique, elle est chargée de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise au sein du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne, après avoir dirigé le Service Environnement de la Région Guyane. Ancien membre du bureau du conseil de quartier Pernety, elle se présente pour la première fois à une élection et n'appartient à aucun parti politique.



10. Yves HAREL

Âgé de 67 ans, il habite rue du Maine depuis un an, après 12 ans place Denfert-Rochereau. Marié, père et grand-père de 20 petits-enfants, il est diplômé de l'École Nationale de la Santé Publique et a fait carrière comme directeur d'hôpital (notamment le centre hospitalier des Quinze-Vingts à Paris), jusqu'à son départ à la retraite en 2013. Au cours de sa carrière, il a supervisé différentes missions pour l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris telles la mise en place de l'euro. De 2008 à 2012, il a été le délégué général de la Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France présidée par Bernadette CHIRAC (opérations « Pièces Jaunes » et « + de vie »). Ancien président de l'Association des Officiers de Réserve de Paris, il est membre de l'UMP et candidat à une élection pour la première fois.



11. Armelle MALVOISIN

Âgée de 42 ans, mère de 2 enfants, elle a d'abord habité la rue Henri Regnault, avant d'emménager rue Guillemot il y a 16 ans. Elle est journaliste indépendante spécialisée dans le secteur culturel, et médiatrice culturelle. Elle s'investit localement depuis de nombreuses années, que ce soit en tant que codirigeante d'un club d'échecs, parent d'élève au Conservatoire Darius Milhaud, représentante des parents d'élèves dans l'enseignement public ou au sein de l'école bretonne « Diwan », jusqu'à ce que l'école quitte le 14^e arrondissement en 2010. Elle n'est membre d'aucun parti politique.



12. Yves OGÉ

Né rue Boulard il y a 77 ans, il a vécu toute sa vie dans le 14^e : avenue du Maine, avenue Jean Moulin, rue de Coulmiers, rue du Couëdic, avenue du Général Leclerc... pour finalement s'établir boulevard Brune il y a 14 ans. Grand-père de 13 petits-enfants, il est aussi membre fondateur du FIAP Jean Monnet et président du Comité des Membres de la Légion d'Honneur du Petit-Montrouge. Ancien chef d'entreprise dans le domaine des arts graphiques, il est surtout reconnu pour son long parcours électif dans le 14^e : il a siégé durant quatre mandats au sein du conseil d'arrondissement, dont deux (de 1983 à 1995) en tant qu'adjoint au maire. Ancien candidat de l'UDF aux élections législatives, il est le responsable du Modem dans le 14^e arrondissement.



13. Chaïma MAJDOUB

Née à l'hôpital Saint-Vincent de Paul il y a 22 ans, elle habite l'arrondissement depuis toujours : d'abord rue des Thermopyles, puis rue d'Alésia et enfin rue Auguste Cain depuis 10 ans. Elle s'est investie dans de nombreuses associations du 14^e, notamment sportives. Elle est actuellement étudiante, engagée dans un double-cursus de droit public et d'histoire de l'art. Membre de l'UMP, elle se présente pour la première fois à une élection.



14. François GONZALEZ

Âgé de 46 ans, père de 3 enfants, il habite rue du Couëdic depuis 2011. Professionnellement, il est agent commercial dans la vente de fonds de commerce de pharmacies. Dans le domaine associatif, il préside depuis 2012 le CA Paris 14, important et illustre club de football installé dans le quartier de la Porte de Vanves. Il n'est membre d'aucun parti politique et se présente pour la première fois à une élection.



15. Raphaëlle de MONTEYNARD

Âgée de 28 ans, elle habite sur la rue Didot. Diplômée de l'ESC Toulouse, elle est consultante en recrutement dans le secteur privé. Elle est vice-présidente du laboratoire d'idées « Fonder demain », qui réunit de jeunes professionnels. Très investie également dans des activités d'animation et de jeunesse dans l'arrondissement, elle s'est engagée il y a quelques années auprès du Parti Chrétien Démocrate.



16. Olivier SANTI

Âgé de 60 ans, il habite depuis 11 ans rue Georges de Porto-Riche, avec sa famille recomposée. Auparavant, il a vécu villa Seurat pendant 27 ans. Il est responsable financier dans le secteur des œuvres sociales, et également délégué syndical. Membre du conseil de quartier Jean Moulin - Porte d'Orléans et du conseil d'administration de l'Association des Locataires RIVP de la Porte d'Orléans, il s'est également engagé dans l'association des parents d'élèves du groupe scolaire Alésia-Tombe Issoire. Il a été candidat sur une liste divers-droite lors des élections municipales 2008, et aux législatives 2012 pour le mouvement « Debout la République ».



17. Célia MORES

Âgée de 38 ans, originaire de Nice, son parcours l'a menée rue Delambre à partir de 2001. Elle est docteur en neurosciences et chercheuse dans une université parisienne, après avoir travaillé au sein de plusieurs organismes publics : CNRS, Institut de Psychologie, École des Ponts... Membre élue du comité de l'UMP du 14^e depuis 2010, elle est en charge depuis 2008 d'animer le réseau des « jeunes actifs » de l'arrondissement. Elle a déjà été candidate pour représenter le 14^e arrondissement lors des élections régionales 2010.



18. François DELABRIÈRE

Âgé de 51 ans, il vit rue Boissonnade après avoir également habité impasse du Rouet et rue de la Tombe Issoire. Il est marié et père de 2 enfants. Il travaille en indépendant dans le domaine de la réalisation et de la production musicale, collaborant régulièrement avec de grands noms de la scène française. Candidat à une élection pour la première fois, il est membre du Modem.



19. Sibylle BLUMENFELD

Âgée de 45 ans, mariée et mère de 2 enfants, elle habite rue du Château depuis 1995, après 3 ans passés rue de l'Amiral Mouchez. Belle-fille de l'artiste Anna Waisman, elle est directrice administrative et financière d'une société spécialisée dans les jeux de société, après avoir notamment occupé les mêmes missions au sein du Mémorial de la Shoah. Ancienne déléguée des parents d'élèves de l'école du 69/71 rue de l'Ouest, elle a aussi participé à l'Association des Parents d'Élèves du Conservatoire du 14^e. Elle n'est membre d'aucun parti politique.



20. Pascal ISSERT de BRAUX

Âgé de 41 ans, il vit avec son épouse et ses 3 enfants rue Baillou depuis 15 ans. Sur le plan professionnel, il est ingénieur dans le secteur des nanotechnologies. Membre du conseil de quartier Didot - Porte de Vanves depuis 2007, il est également le créateur de l'un des blogs citoyens les plus lus de l'arrondissement (www.parisXIV.com). Membre élu du comité de l'UMP dans le 14^e, il était déjà candidat sur la liste de la droite et du centre lors des élections municipales 2008.



21. Annick BADINA-LEROY

Âgée de 70 ans, elle habite boulevard Raspail depuis 13 ans. Ancien courtier en assurances, elle a terminé sa carrière en tant que secrétaire générale de l'Association France - Etats-Unis. Elle a occupé par le passé des fonctions électives locales et a été administratrice de l'Union des Associations Familiales de Paris de 1996 à 2002. Diplômée de l'Institut des Hautes-Etudes de Défense Nationale, elle est également engagée auprès de la Réserve citoyenne et des associations d'anciens combattants de Paris. Elle est membre de l'UMP.



22. Jean-Roch SERGENT

Âgé de 43 ans, il habite la rue Daguerre depuis 7 ans. Diplômé en Commerce international, il est directeur commercial dans une PME. Membre du conseil d'école de l'école maternelle de la rue Boulard et ancien membre du bureau du conseil de quartier Mouton-Duvernet, il est aussi vice-président du Mouvement Européen Paris sud. Adhérent de Force Européenne Démocrate, il est membre du bureau départemental de l'UDI.



23. Lise HENRIC

Âgée de 28 ans, pacsée, elle habite depuis 3 ans rue Alfred Durand Claye, dans le quartier Didot - Porte-de-Vanves. Diplômée en Sciences de l'information et de la communication, elle travaille au sein de la Fonction publique territoriale, dans une commune de Seine-Saint-Denis. Candidate à une élection pour la première fois, elle est membre du Parti Radical et secrétaire générale de la section UDI du 14^e.



24. Philippe BUSCAL

Âgé de 50 ans, il habite depuis 24 ans rue d'Alésia, près de la rue Vercingétorix. Consultant indépendant dans le secteur immobilier, il a été pendant 8 ans vice-président de l'association des parents d'élèves à l'école Charles de Foucauld. Membre de l'UMP, il était déjà candidat sur la liste de la droite et du centre lors des élections municipales 2008.



25. Marie-Sophie ECUER

Âgée de 29 ans, elle habite l'immeuble Mouchotte dans le quartier Montparnasse. Diplômée du CELSA, elle est chargée de communication pour une entreprise du secteur technologique. Elle a également fondé un réseau professionnel féminin dans le secteur des hautes-technologies. Elle n'est membre d'aucun parti politique et participe pour la première fois à une élection.



26. Nicolas TRIN

Âgé de 20 ans, né sur l'île de la Réunion, il habite rue Bezout dans le quartier Mouton-Duvernet. Investi dans la vie de son lycée puis de son université, il est actuellement étudiant en droit à l'Université Paris 2 Assas. Militant à l'UMP depuis ses 16 ans, il participe là à sa première élection.



27. Odile OUDIN

Âgée de 47 ans, mère de 2 enfants, elle habite la rue Raymond Losserand depuis 25 ans. Elle y travaille également en tant que commerçante puisqu'elle exerce la profession de fleuriste depuis bientôt 30 ans, et elle est à ce titre bien connue des habitants du quartier Pernety. Elle n'est membre d'aucun parti politique.



28. Daniel LECLERC

Âgé de 63 ans, il habite dans le quartier de la Porte d'Orléans depuis 1964. A l'âge de 14 ans, il devient membre de l'association « Femina Sport », l'un des principaux clubs sportifs multisports du 14^e, installé au Stade Elisabeth. Il en a été le président de 1992 à 2006, puis le délégué général depuis 8 ans. Il est décoré de la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports. En 2001, sous le mandat du maire Pierre CASTAGNOU, il devient président de l'Office du Mouvement Sportif du 14^e (OMS 14) et le restera durant 5 ans. Il a également été, de 1984 à 1986, président de la PEEP à l'école Prisse d'Avannes. Il n'est membre d'aucun parti politique.



29. Marie-Françoise CHAUMONT

Âgée de 73 ans, elle habite la rue Maurice Ripoche depuis 1981 et le 14^e depuis 1940. Ancienne secrétaire du Conservatoire du 14^e arrondissement, elle a également travaillé comme responsable d'un service d'aide-ménagère et de soins à domicile. Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale pour les écoles Severo et 13 rue de l'Ouest, elle est administratrice de la Caisse des Écoles du 14^e depuis 1975 et du Centre d'Action Sociale depuis 2000. Membre du Modem, elle était déjà candidate aux élections municipales 2008 sur la liste menée par Marielle de SARNEZ.



30. Adrien BEDOSSA

Âgé de 77 ans, il habite boulevard Raspail. Il est biologiste médical, expert auprès de la Cour d'appel de Paris et ancien président de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL). Commandeur de la Légion d'Honneur, il est également président de la « Nouvelle École de Montparnasse ». Aujourd'hui membre du Parti Radical et de l'UDI, il a été élu du 14^e arrondissement pendant 25 ans, de 1983 à 2008 : d'abord en tant qu'adjoint au maire d'arrondissement, puis en tant que conseiller de Paris pendant 2 mandats, et enfin en tant que conseiller d'arrondissement de 2001 à 2008.



LES 23 ET 30 MARS, C'EST L'AVENIR DE PARIS ET VOTRE QUALITÉ DE VIE
DANS LE 14^e ARRONDISSEMENT QUI SONT EN JEU :

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR *Nathalie* KOSCIUSKO-MORIZET !



Absent(e) le jour de l'élection ? Pensez à établir une procuration !

Pour cela, rendez-vous sans attendre au Commissariat de Police du 14^e
(114-116 avenue du Maine) ou au Tribunal d'Instance (26 rue Mouton-Duvernet).

En cas de difficulté à trouver une personne de confiance pour vous représenter lors du
vote, vous pouvez nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

PERMANENCE DE NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET :

17 rue Mouton-Duvernet - Tél. : 01 45 42 16 37

Ouverte 7 jours sur 7, de 10h à 19h

contact14@nkmparis.fr | www.nkmparis.fr

